



Faculté des sciences
médicales et paramédicales
Aix+Marseille Université

Département Universitaire de Médecine Générale

Guide de la phase socle

Faculté des sciences médicales et paramédicales de Marseille

Version 2

16/02/2019

La phase socle

La phase socle constitue la première année de votre diplôme d'études supérieures. La phase socle se conclue avec la signature de votre contrat individuel de formation. Durant cette phase socle plusieurs activités pédagogiques vous sont proposées. **La participation à l'ensemble de ces activités permettra de valider votre contrat individuel de formation.** Nous avons réalisé ce guide afin que vous sachiez précisément ce que les enseignants attendent de vous pour chacune de ces activités. Ce guide est disponible en téléchargement sur la plateforme Amétice de l'espace numérique de travail (ENT) d'Aix-Marseille Université. Il sera remis à jour régulièrement par les enseignants du DUMG, ainsi lorsque vous venez y chercher une information veillez à bien consulter la dernière version disponible sur Amétice.

Toutes les activités décrites dans ce guide sont accessibles sur Amétice dans le cours :

« DES.MG – ECN*votre promo* - Carnet de Bord »

Références :

- Décret n° 2016-1597 du 25 novembre 2016 relatif à l'organisation du troisième cycle des études de médecine et modifiant le code de l'éducation : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033479390&categorieLien=id>
- Arrêté du 12 avril 2017 portant organisation du troisième cycle des études de médecine : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000034419758>
- Arrêté du 21 avril 2017 relatif aux connaissances, aux compétences et aux maquettes de formation des diplômes d'études spécialisées et fixant la liste de ces diplômes et des options et formations spécialisées transversales du troisième cycle des études de médecine : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000034502881

Table des matières

1. QUESTIONNAIRE D’EVALUATION DE VOTRE (VOS) MAITRES DE STAGE SN1.....	3
2. VALIDATION et EVALUATION DE VOS STAGES PRATIQUES.....	4
3. FORMATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE.....	5
4. CERCLES DE LECTURE.....	6
5. PROJET DE THESE	7
A. Modalité de dépôt et délais.....	7
B. Résultats de l’évaluation.....	7
C. Guide de remplissage de la fiche de projet de thèse	8
1. Thématique de recherche.....	8
2. Question de recherche	9
3. Description du sujet de recherche	9
4. Matériel de méthodes	10
D. Particularité de la thèse en binôme.....	11
E. Particularités des internes des armées	12
6. RECIT DE SITUATION CLINIQUE AUTHENTIQUE	13
A. Le but.....	13
B. Qu’est-ce que le RSCA	13
1. Récit :.....	13
2. Situation :.....	13
3. Complexe :.....	13
4. Authentique :.....	14
C. Chaque RSCA se compose de 4 parties :	14
D. L’évaluation du RSCA dépend de votre lieu de stage	14
7. COLLOQUE DE RECHERCHE EN SOINS PREMIERS.....	15
8. PROJET PROFESSIONNEL.....	16
9. ENTRETIEN DE PHASE SOCLE AVEC SON TUTEUR	17
10. UNITÉ D’ENSEIGNEMENT LIBRE	18
11. RÉCAPITULATIF DES DATES À RETENIR	20

1. QUESTIONNAIRE D'ÉVALUATION DE VOTRE (VOS) MAÎTRES DE STAGE SN1.

A la fin de votre stage ambulatoire de médecine générale de niveau 1 (SN1), nous vous demandons de remplir dans l'ENT, au sein votre carnet de bord, le questionnaire :

« J'évalue mon (mes) maître(s) de stage Questionnaire ».

Cette évaluation doit se faire **au maximum un mois après la fin du stage** soit le 31 mai (année iECN +1) ou le 31 novembre (année iECN + 1).

Nous vous rappelons ici que cette évaluation restera confidentielle et ne sera pas rendue publique par la suite : ni auprès des maîtres de stage ni des internes.

2. VALIDATION et EVALUATION DE VOS STAGES PRATIQUES

Durant votre DES de médecine générale, **à chaque fin de stage**, votre maître de stage qu'il soit ambulatoire (SN1 ou SASPAS) ou hospitalier doit remplir une fiche sur le **site internet SIDES**, où il vous évalue et valide votre stage.

Dans un intérêt pédagogique il est conseillé que cette fiche d'évaluation soit remplie en votre présence ou au moins discutée avec votre maître de stage.

3. FORMATION A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Cette formation a pour objectif de vous familiariser avec la recherche documentaire sur les différentes bases de données disponibles (Medline/Pubmed, Embase, EM-Premium etc.). Cela vous permettra d'explorer la littérature et de lire ce qui a été publié sur un sujet précis, notamment votre sujet de thèse ou tout autre question que vous pourriez vous poser pendant votre DES, pour vos RSCA (voir plus loin) puis dans votre pratique. Tout travail de recherche implique, à chaque étape, une recherche documentaire pertinente et actualisée et cela nécessite d'y être formé.

La formation vous apprendra aussi à utiliser Zotero®, logiciel libre de gestion de bibliographie, indispensable pour rédiger la liste de références de votre thèse et des différentes traces d'apprentissages que nous vous demanderons au cours de votre cursus.

A l'issue de cette formation vous serez en mesure de :

- rechercher les articles et documents en lien avec un sujet de recherche, en utilisant Pubmed et d'autres bases de données
- accéder en ligne aux ressources documentaires (articles de revues...) de la bibliothèque universitaire (BU)
- classer et gérer vos références bibliographiques avec Zotero®.

Cette journée de formation est assurée par les bibliothécaires de la BU et se déroule par groupes de 12 à 15 étudiants, au cours du premier semestre de la phase socle. Votre groupe et la date de formation correspondante vous sera attribuée au début du semestre.

Une feuille d'émargement circule 10 minutes après le début de chaque formation, il faut impérativement être à l'heure.

La trace écrite d'apprentissage demandée consiste en une recherche de références sur un sujet que nous vous proposerons. Vous devrez rédiger un résumé de vos lectures en 1/2 à 1 page, référencé avec Zotero® et suivi de la liste de vos références au format Vancouver (5 références minimum). Le document est à déposer dans Amétice, dans la section « Formation à la recherche documentaire » de votre Carnet de Bord, **avant le 30 juin minuit (année iECN + 1)**

Il est possible de changer de groupe avec un autre interne. Pour cela **vous devez faire parvenir un mail au secrétariat du DUMG et au Dr Hélène Carrier (helene.CARRIER@univ-amu.fr)**. Ce mail doit contenir : votre nom et prénom, votre date initiale attribuée, la date d'échange, ainsi que le nom, prénom et adresse mail de la personne avec qui vous échangez qui doit être en copie du mail. Pour éviter tout problème de réception de mail nous vous demandons de nous écrire via votre boîte mail universitaire. **Les échanges doivent se faire au plus tard une semaine avant le jour de la formation et ne seront effectifs que lorsque vous aurez reçu une réponse positive de notre part.**

4. CERCLES DE LECTURE

Les cercles de lecture ont pour objectif de vous familiariser avec la recherche en soins primaires en vue de la définition d'un sujet de thèse d'exercice à la fin de votre phase socle. Vous devrez participer à deux cercles de lecture (1 par semestre) lors de la phase socle. Ces temps de formation entrent dans le cadre de vos enseignements hors-stage et priment sur vos obligations de stage. En cas d'impossibilité majeure pour vous rendre à un des deux cercles de lecture vous devez essayer d'échanger avec un autre interne et faire parvenir un mail au secrétariat du DUMG, au Dr Noémie Deparis (noemie.DEPARIS-L-HARIDON@univ-amu.fr) et au Dr Aurélie Janczewski (aurelie.janczewski@univ-amu.fr). Ce mail devra contenir votre nom et prénom, votre date initiale attribuée, la date d'échange, ainsi que le nom, prénom et adresse mail de la personne avec qui vous échangez qui devra être en copie du mail. Pour éviter tout problème de réception de mail nous vous demandons de nous écrire via votre boîte mail universitaire.

Les cercles de lecture sont organisés dans chaque département pour être au plus proche de votre lieu de stage. Ils se dérouleront en semaine sur une période de 3h. La feuille d'émargement circulera au début de chaque formation. Un retard au-delà de ces 10 minutes rendra impossible la validation de l'enseignement. Les dates de participation vous sont données par la faculté pour chaque semestre par mail ou via le forum des étudiants.

Lors d'un cercle de lecture, deux articles scientifiques relatifs aux soins premiers seront présentés. La présentation de l'article durera 20 à 30 minutes et sera faite par un interne volontaire, à l'aide d'une fiche de présentation. Si vous souhaitez présenter ou proposer un article lors d'un cercle de lecture, envoyez un mail au Dr Noémie Deparis (noemie.DEPARIS-L-HARIDON@univ-amu.fr). La présentation de l'article sera suivie par 40 minutes à 1h de questions et discussion de l'ensemble du groupe sur l'article présenté.

Pour que cette discussion soit la plus riche possible nous vous demandons :

- De lire les deux articles AVANT le cercle de lecture ;
- De remplir pour chaque article la 1^{ère} partie de la grille de lecture (disponible sur votre Carnet de Bord) AVANT le cercle de lecture. La 2^{ème} partie sera à remplir à la fin du cercle de lecture.

Après le cercle de lecture, il vous faudra scanner ou photographier cette grille de lecture et la déposer dans votre Carnet de Bord, section « Cercle de lecture », en tant que trace écrite d'apprentissage (cette opération est tout à fait réalisable avec un smartphone). **Votre grille de lecture devra être déposée avant le 30 juin minuit (année iECN + 1).**

Pour toute question sur les cercles de lecture, contactez le Dr Noémie Deparis à l'adresse suivante : noemie.DEPARIS-L-HARIDON@amu-univ.fr

5. PROJET DE THESE

Le projet de thèse constitue la première pierre de votre travail de thèse d'exercice. L'arrêté du 12 avril 2017 portant sur l'organisation du troisième cycle des études de médecine impose aux internes de formuler un sujet de thèse à l'issue de la phase socle. Ce dernier est nécessaire pour la validation de votre contrat individuel de formation. Nous vous proposons ici un guide pour le remplissage du projet de thèse

A. Modalité de dépôt et délais

Votre projet de thèse correspond à une activité pédagogique nommée comme telle dans votre carnet de bord. Nous vous conseillons vivement de rédiger les différentes parties de votre projet de thèse avec un logiciel de traitement de texte compatible avec Zotero®, puis secondairement de faire des copier-coller dans les cartouches adaptées dans le projet de thèse en ligne. Vous devez donc remplir et enregistrer le dépôt dans la section : « Projet de thèse ». **Votre projet de thèse doit être déposé avant le 30 juin minuit (année iECN + 1)**. Après ce dépôt dans votre carnet de bord d'Ametice, les projets feront l'objet d'une évaluation par les membres du département universitaire de médecine générale. Le résultat de cette évaluation vous sera rendu individuellement avant le 31 juillet de la même année. Selon les résultats de cette évaluation une nouvelle soumission vous sera demandée avant le 31 août de la même année.

B. Résultats de l'évaluation

Courant juillet (année iECN + 1), l'évaluation de votre projet de thèse vous sera rendue sous forme d'une appréciation qui comporte 4 modalités, détaillées ci-dessous :

« Projet de thèse accepté »

Dans ce cas votre fiche de projet est définitivement acceptée, le sujet est dans le champ des soins premiers, l'objectif est bien posé et la méthodologie est adaptée et réaliste. Cette appréciation est validante pour votre contrat individuel de formation.

« Projet de thèse de qualité insuffisante : à retravailler »

Dans ce cas votre fiche de projet semble acceptable car elle appartient au champ des soins premiers, cependant des éléments parmi la question de recherche, l'hypothèse, l'objectif ou la méthodologie semblent inadaptés. Le commentaire de l'évaluateur vous aidera à retravailler votre fiche de projet de thèse pour resoumettre votre projet. Cette appréciation est validante pour votre contrat individuel de formation vous n'êtes pas obligés de resoumettre avant le 31 août de la même année.

« Projet de thèse non accepté car sujet hors du champ des soins premiers »

Dans ce cas votre fiche de projet n'est pas recevable car le sujet n'appartient pas au champ des soins premiers. Il vous faut donc changer de sujet et soumettre une nouvelle fiche de projet de thèse. Cette appréciation ne vous permettra pas de valider votre contrat de formation. Il est donc impératif de soumettre une nouvelle fiche de projet avant le 31 août de la même année.

« *Projet de thèse non évalué car fiche non conforme* »

Dans ce cas votre fiche n'a pas été évaluée car elle ne respecte pas les recommandations. Il vous faut reprendre point par point le guide de remplissage ci-dessous pour rendre votre fiche de projet de thèse conforme et ainsi soumettre une nouvelle fiche de projet de thèse. Cette appréciation ne vous permettra pas de valider votre contrat de formation. Il est donc impératif de soumettre une nouvelle fiche de projet avant le 31 août de la même année.

Il est important de préciser que ces trois dernières appréciations sont systématiquement accompagnées d'un commentaire lié à la fiche, dans Amétice. Lors de la deuxième soumission d'un projet de thèse (initialement non validée) nous vous demandons, en plus d'avoir modifié et resoumis la fiche de projet de thèse, **de répondre à l'évaluateur via un nouveau commentaire**. Dans ce nouveau commentaire vous devez expliquer de manière synthétique ce que vous avez changé dans la nouvelle version de votre fiche de projet de thèse et également répondre point par point aux remarques ou questionnements de l'évaluateur.

C. Guide de remplissage de la fiche de projet de thèse

Voici ce que nous souhaitons retrouver dans chacune d'elles

1. Thématique de recherche

La thématique de recherche désigne un domaine relativement large. Elle doit nécessairement appartenir au champ des soins premiers pour que votre fiche de projet de thèse soit validée. La désignation d'une thématique de recherche ne doit pas compter plus d'une dizaine de mots. Vous ne devez pas inventer votre thématique de recherche, elle ne se définit pas isolément. Une thématique de recherche appelle des concepts théoriques déjà définis, auxquels votre sujet se rattache. C'est pourquoi il est plus facile de trouver dans un premier temps une question de recherche puis de se demander ensuite à quelle thématique elle appartient.

Pour vous aider à connaître des thématiques de recherche en médecine générale, des auteurs ont tenté de définir les « concepts théoriques en médecine générale ». **Nous vous invitons à parcourir la thèse du Dr Bouquet Marie-Alice (dirigée par le Dr Kandel Olivier, Pierre et Marie Curie Paris VI) : « Concepts en médecine générale : tentative de rédaction d'un corpus théorique propre à la discipline »**. Cette thèse propose 41 concepts qui correspondent à des thématiques de recherche parfaitement adaptées pour des thèses d'exercice de médecine générale. Nous vous conseillons également de relire les intitulés des **11 compétences génériques de la médecine générale** qui peuvent également correspondre à des thématiques de recherche. **La SFMG (Société française de médecine générale) a rédigé un document synthétique proposant une mise en relation des compétences génériques relatives à la médecine générale avec les concepts théoriques**. (La thèse sus citée et les documents synthétiques de la SFMG sont disponibles sur l'ENT). Ces propositions de thématiques de recherche ne sont pas exhaustives. Vous pouvez par exemple proposer des thématiques en lien avec les soins premiers sans que la médecine générale soit directement concernée.

Remarques : Les thématiques « pédagogie médicale » et « thérapeutique médicamenteuse » (sauf si le traitement est exclusivement hospitalier) seront toujours considérées dans le champ des soins premiers.

2. Question de recherche

Il s'agit de la question à laquelle votre travail va répondre. Cette question doit être très claire, concise et unique. Une thèse est un travail de recherche qui ne répond qu'à une seule question, même s'il existe plusieurs objectifs, plusieurs critères de jugement, plusieurs conclusions votre question de recherche doit rester unique. Comme il s'agit d'une question, par définition, elle se finira par un point d'interrogation.

3. Description du sujet de recherche

a) *Justification + Références bibliographiques*

Ce paragraphe renseigne de façon synthétique les éléments motivant votre démarche. Il doit être argumenté et s'appuyer sur plusieurs références bibliographiques qui attestent d'une réflexion préalable documentée et bien menée. Cette justification est une partie essentielle du travail. Effectivement, lorsque vous trouvez une question de recherche vous pouvez être certain que plusieurs personnes se sont posé la même question avant vous et y ont répondu au moins partiellement. Cela ne veut pas dire qu'il faut s'arrêter là, mais au contraire il faut lire ces travaux pour expliquer en quoi le vôtre apportera de nouveaux éléments. Il s'agit aussi de montrer que le sujet est important pour les soins premiers, et que la question que vous posez est pertinente.

b) *Références bibliographiques*

La qualité des références bibliographiques est un élément capital. Un membre du jury de thèse peut grossièrement évaluer la qualité d'un travail de thèse d'exercice sur la pertinence des références bibliographiques. Donc, commencez dès votre fiche de projet de thèse à être pertinent et proche de votre sujet. Il est obligatoire que les références bibliographiques soient mises en page à l'aide d'un logiciel de gestion de références comme Zotero (seul le format VANCOUVER sera accepté). Pour cela il vous sera nécessaire d'éditer vos références dans un fichier de traitement de texte et du copier-coller dans la cartouche correspondante. Nous vous demandons de ne citer que des articles scientifiques référencés. Les références suivantes ne sont pas acceptées :

- Page internet (ex : Wikipedia, blog, ...)
- Article de journaux d'information (ex : quotidien, hebdomadaire, ...)
- Texte de loi (ex : Légifrance, ...)
- Recommandations de bonne pratique (ex : recommandations HAS)

L'absence de références internationales sera ressentie comme une carence scientifique par l'examineur : aucun sujet de thèse d'exercice n'est propre à la France. Le cas échéant vous devrez le justifier.

c) *Hypothèses + Références bibliographiques*

- Dans le cas d'une étude avec méthodologie quantitative : Ce paragraphe formule une hypothèse qui répond clairement par une affirmation à la question de recherche précédemment rédigée. Il s'agit de la réponse que vous apportez, *a priori* et provisoirement, à la question avant de faire votre étude, au vu des données de la littérature dont vous disposez. L'étude permettra de vérifier si votre hypothèse était juste. Parfois, nous n'avons aucune idée de la réponse, il faut le dire et l'argumenter.

- Dans le cas d'une étude avec méthodologie qualitative, il n'est pas indispensable de remplir cette cartouche. Avec une méthodologie qualitative, surtout s'il s'agit d'une étude exploratoire, il est préférable d'éviter les hypothèses car plus il y a d'a priori et plus la recherche est conditionnée et moins de diversité de réponse est retrouvée, l'étude perd alors de sa validité. Dans une étude qualitative ce sont les données recueillies qui génèrent l'hypothèse. Nous vous demandons simplement de préciser « METHODE QUALITATIVE » dans la cartouche hypothèse. Cela dit, il est possible de formuler les a priori du chercheur, mais il faudra s'en détacher pour ne pas influencer les analyses.

d) Objectif de recherche

Ce paragraphe renseigne sur l'objectif principal et éventuellement les objectifs secondaires de votre projet. Par rapport à la question de recherche, l'objectif doit être concret et totalement atteignable dans le cadre du projet envisagé (~~à l'inverse de la question~~). Il peut y avoir plusieurs objectifs pour une question de recherche. Ce paragraphe débute par un verbe à l'infinitif. Ce verbe à l'infinitif donne souvent une idée de la méthodologie qui suivra :

- estimer, décrire, mesurer, évaluer = Méthodologie quantitative
- interroger, explorer = Méthodologie qualitative

L'objectif peut donner des éléments très précis comme le critère de jugement principal utilisé, le lieu de l'étude, la population concernée, l'année d'étude.

4. Matériel de méthodes

a) Type d'étude

Plusieurs types d'étude vous sont proposés. Ils se divisent globalement en quatre sous-groupes

- Méthode quantitative
- Méthode qualitative
- Analyse de la littérature
- Autres
- Plusieurs méthodes

Ces propositions de différents designs se veulent extrêmement précises car il est important de savoir si vous êtes sur la bonne voie pour répondre à votre question de recherche remplir vos objectifs et donc utiliser le bon design d'étude. De prime abord, il vous sera difficile de répondre à cette question car vous ne connaissez probablement pas le contenu de ces différents designs. Nous vous invitons à vous renseigner en détail sur certains d'entre eux pour choisir celui qui semble le plus adapté. Pour vous aider dans cette tâche nous vous invitons à parcourir l'ouvrage du **Dr Paul Frappé : « Initiation à la recherche 2^e édition »**. Cet ouvrage est disponible en prêt à la bibliothèque universitaire de la faculté et au département de médecine générale.

Pour un achat : https://www.exercer.fr/librairie/initiation_recherche/

b) Éléments du protocole

Ce paragraphe doit décrire précisément ce que vous allez faire concrètement pour mener à bien le design choisi précédemment.

S'il s'agit d'une étude quantitative, il faut préciser : la population / le lieu de recrutement / le mode de recueil des données / le temps nécessaire envisagé pour le recueil / l'analyse qui sera faite.

S'il s'agit d'une étude qualitative, il faut préciser : la population / les lieux et modes de recrutement / si possible le type de théorie choisie : phénoménologie (comment l'individu vit-il ce phénomène ?), théorisation ancrée (social, sociétal, interactions entre individus), ethnographie (culture), analyse de discours (comment les individus se racontent) / le type de recueil des données : focus group, groupes nominaux, entretiens individuels / s'ils seront ouverts, semi-structurés ou structurés / l'analyse qui sera faite-

S'il s'agit d'une étude relative à la littérature : il faut préciser les bases de données qui seront interrogées, l'équation de recherche qui sera utilisée. Cette dernière doit obligatoirement être exprimée.

c) Aide méthodologique

Quelle que soit la méthode utilisée, l'analyse des données représente une étape délicate car tous les directeurs de thèse n'y sont pas formés. Le DUMG vous formera à la méthode que vous aurez choisie sous forme d'un module réalisé au premier semestre de la phase d'approfondissement. Si toutefois vous rencontrez des difficultés, vous pourrez solliciter la cellule d'aide méthodologique du Département Universitaire de Médecine générale. Comme vous êtes nombreux, il ne sera pas possible de répondre favorablement à tout le monde, nous privilégierons les thèses encadrées par les maîtres de stage universitaires. Pour contacter la cellule d'aide méthodologique envoyez un mail en justifiant votre demande à l'adresse : medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr

D. Particularité de la thèse en binôme

La **thèse en binôme** permet de mettre en commun la partie logistique et la réflexion scientifique du travail de thèse. Dans ce cas, les fiches de projet des deux internes sont strictement identiques. Néanmoins nous demandons à chacun des internes du binôme de déposer une fiche de projet de thèse à son nom sur son carnet de bord d'Ametice. Dans un second temps, vous devez remplir une demande de thèse en binôme, à l'aide de la grille critériée correspondant à votre méthode de recherche (disponible dans votre Carnet de Bord) et à un argumentaire détaillant le respect de la grille. Cette demande est à déposer dans votre Carnet de Bord et sera validée par la commission recherche du DUMG qui se tient 1 fois par mois.

Une fois la demande de binôme validée par la commission recherche du DUMG, vous recevrez une attestation par mail. Vous pourrez alors :

- Envoyer un mail à la scolarité précisant votre sujet de thèse en binôme pour connaître les modalités et documents administratifs requis : medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr

- Envoyer un mail de demande d'autorisation au secrétariat du Doyen, en joignant l'attestation du DUMG et les documents administratifs requis : medecine-doyen@univ-amu.fr

Par la suite, le binôme ne rédigera qu'un seul et même manuscrit et la soutenance sera commune. La soutenance d'une thèse en binôme se fait sur 2 créneaux consécutifs de soutenance classique, soit 2 heures.

E. Particularités des internes des armées

Les internes de médecine générale des armées (IMGA) inscrits à la faculté de médecine de Marseille sont affectés dans les deux hôpitaux d'instruction des armées (HIA) de Marseille (Laveran) et de Toulon (Ste Anne). Au sein de ces établissements, le comité pédagogique et le sous-comité « médecine générale » assurent le suivi de leurs enseignements médico-militaires (maquette de D.E.S et enseignements dispensés par l'École du Val-de-Grâce). Ce sous-comité « médecine générale » est constitué de médecins généralistes des armées, « médecins des forces », référents de suivi de cursus et maîtres de stage des universités référents. Un comité des thèses, décrit au niveau des comités pédagogiques des deux HIA, assure un suivi particulier et anticipé des thèses des IMGA avec un premier planning prévisionnel débutant dès le mois de novembre de l'année ECN jusqu'au mois d'avril de l'ECN +1 (soit au cours du 1^{er} semestre de l'internat). Ce planning « anticipé » vise à établir un sujet et sa validation par le DUMG via la présente fiche de projet de thèse. Cette anticipation est justifiée par le contrat opérationnel des IMGA à la fin de leur phase d'approfondissement.

6. RECIT DE SITUATION CLINIQUE AUTHENTIQUE

A. Le but

Développer les compétences réflexives en soins premiers. Approfondir vos connaissances dans une famille de situations données et améliorer vos compétences de médecine générale en identifiant les problématiques liées à la complexité de la situation et peut être les résoudre grâce à un travail documentaire.

B. Qu'est-ce que le RSCA

Le RSCA n'est pas une « observation clinique » au sens médical du terme, c'est un travail de réflexion sur une situation que vous avez personnellement vécue au cours de votre pratique. Chaque terme de l'acronyme R.S.C.A. est important et nécessite une explicitation :

1. Récit :

Texte narratif, de forme libre, il peut s'agir d'un récit chronologique, d'un récit structuré permettant de suivre la démarche de résolution de problème(s) professionnel(s) ou d'un récit déstructuré, se focalisant sur les séquences marquantes de la situation. Il ne s'agit pas d'être exhaustif, de chercher à relater tout ce qui s'est passé du début à la fin, mais de décrire le plus finement possible les moments forts ou les moments « à problème » de la situation (incident critique, par exemple). Le texte se rédige à la première personne du singulier.

2. Situation :

Il s'agit d'une situation de pratique professionnelle (hospitalière ou ambulatoire) ayant un caractère exemplaire :

- elle appartient au champ de la médecine générale,
- elle n'est pas exceptionnelle (ce n'est pas une « histoire de chasse »),
- elle illustre bien une ou plusieurs fonctions du métier de médecin généraliste,
- elle est contextualisée : stage hospitalier (visite, contre visite, garde...) stage chez le praticien, SASPAS (consultation ou visite à domicile, avec le maître de stage ou seul).

3. Complexe :

On distingue plusieurs critères pour définir la complexité d'une situation :

- les indices n'y sont pas immédiatement disponibles et nécessitent une exploration minutieuse,
- elle présente un caractère pluridimensionnel : biomédical, psychoaffectif, environnemental, éthique, administratif, médico-légal...
- plusieurs stratégies de résolution de problème existent, et il n'est pas toujours possible de les hiérarchiser,
- la solution n'est pas univoque et plusieurs solutions peuvent avoir une pertinence comparable,
- les prises de décision se font en situation d'incertitude.

4. Authentique :

C'est une situation réelle. L'authenticité est donc le fruit de deux éléments :

- situation professionnelle réelle vécue et non inventée ou imaginée, où l'interne est partie prenante,
- situation restituée de la façon la plus vraie par le narrateur, c'est à dire en étant émotionnellement le plus subjectif possible, tout en étant factuellement le plus objectif possible.

C. Chaque RSCA se compose de 4 parties :

Votre RSCA pourra être déposé au format WORD ou PDF dans le carnet de bord d'Amétice. **Ce fichier doit se nommer « RSCA HOSPITALIER » s'il a été réalisé en stage hospitalier ou « RSCA SN1 » s'il a été réalisé en stage de niveau 1.** Nous vous précisons que 4 parties doivent absolument être clairement identifiables pour l'évaluation :

- 1/ Le récit.
- 2/ L'identification de deux ou trois problématiques.
- 3/ Les tâches d'apprentissage induites pour répondre et résoudre au mieux les problématiques identifiées : rédigé avec références bibliographiques à l'appui
- 4/ Énoncé des compétences génériques mobilisées.

D. L'évaluation du RSCA dépend de votre lieu de stage

Si vous êtes en **stage ambulatoire de niveau 1** vous réaliserez **deux RSCA** durant le semestre. Ces deux RSCA seront évalués lors d'une présentation en groupe d'échange pédagogique et validés ensuite par votre coordonnateur local. Après cette validation vous devrez déposer votre RSCA dans votre carnet de bord.

Si vous êtes en **stage hospitalier** vous réaliserez **un RSCA** durant le semestre. Ce dernier sera à déposer dans votre carnet de bord d'Amétice et évalué par votre tuteur selon une grille spécifique disponible sur votre carnet de bord d'Amétice.

La **date limite** pour déposer ces RSCA sur votre carnet de bord est la **date de fin de stage** correspondant au semestre.

7. COLLOQUE DE RECHERCHE EN SOINS PREMIERS

Le colloque « Recherche en soins premiers » à la Faculté de médecine de Marseille est un évènement annuel.

Ce colloque a deux objectifs :

- **un objectif pédagogique** qui est de familiariser les internes de médecine générale avec les thématiques de recherche en soins primaires, avec les méthodes de recherche, à encourager les échanges entre étudiants sur leur travail de recherche en cours et rencontrer les directeurs de thèse médecins généralistes.
- **Un objectif scientifique** qui est de contribuer au développement d'une recherche en soins premiers menée par les médecins généralistes.

Trois types de sessions pourront vous être proposés.

Les plénières qui sont l'occasion d'aborder une thématique en profondeur. Des experts présenteront les résultats de leurs travaux de recherche, suivie d'une séance de questions à laquelle nous vous invitons fortement à participer.

Les sessions de communications orales offriront l'occasion à des médecins généralistes fraîchement diplômés de présenter leurs travaux de thèses ou de mémoires de DES.

Les ateliers seront des temps de formation qui vous permettront d'acquérir une compétence propre sur une méthodologie de recherche.

Lors de la participation à ce colloque nous vous demanderons d'émarger sur une feuille de présence. Cet émargement validera votre présence.

8. PROJET PROFESSIONNEL

Un projet professionnel se construit progressivement au gré des rencontres, des changements de centres d'intérêts et d'éléments de vie personnelle. Un projet professionnel n'est pas seulement le fait du hasard, il dépend fortement de votre compréhension des missions de la discipline et de votre connaissance des modes d'exercice. Ainsi l'arrêté du 12 avril 2017 portant sur l'organisation du troisième cycle des études de médecine impose aux internes de formuler dans leur contrat individuel de formation **leur projet professionnel et les objectifs pédagogiques de la formation à suivre**. Naturellement le projet professionnel est facilité par des contacts avec la médecine ambulatoire, or nous avons conscience que cela n'est pas le cas pour chacun d'entre vous. Il est tout de même nécessaire d'initier cette réflexion même pour les internes qui n'auront pas réalisé leur stage ambulatoire de niveau 1.

Le projet professionnel devra être rédigé dans le fichier téléchargeable dans la section « 8 - Votre projet professionnel ». Nous vous demandons de rédiger en 200 mots votre projet professionnel actuel et en 100 mots les objectifs pédagogiques que vous vous fixez pour mener à bien ce projet. **Votre projet professionnel devra être déposé dans votre carnet de bord avant le 31 juillet (année iECN+1)**. Vos projets peuvent être à des états de maturation très différents et cela importe peu car ils ne seront pas évalués sur leur maturation mais sur le niveau de réflexivité et sur la cohérence avec vos objectifs pédagogiques. Il n'y a pas de bon ou de mauvais projet mais seulement une réflexion sur ce projet et un niveau de maturation de celui-ci.

Cependant si nous n'avez aucun projet professionnel et que vous n'avez aucune idée de la manière dont vous souhaitez exercer la médecine générale, nous vous demandons d'identifier les raisons de cette absence de projet et de cibler alors **des objectifs** pour y remédier. Il est fortement conseillé de profiter de l'entretien de phase socle pour discuter de votre projet professionnel avec votre tuteur.

9. ENTRETIEN DE PHASE SOCLE AVEC SON TUTEUR

Vous devrez organiser au moins une rencontre avec votre tuteur au cours de votre phase socle. Votre tuteur vous sera attribué en cours d'année. Ce dernier vous accompagnera tout au long de votre DES. Vous rencontrerez votre tuteur 5 fois au cours de votre DES (une fois par semestre à partir du deuxième semestre). La première de ces 5 rencontres doit se faire avant la fin de la phase socle. Il s'intitule « de l'entretien de phase socle ». **Avant l'entretien de phase socle vous devrez au préalable remplir le guide d'entretien disponible sur votre carnet de bord d'Ametice au format Word et le faire parvenir à votre tuteur au moins 24 heures avant votre rencontre.**

La durée de l'entretien est variable, il est préférable que le tuteur ait sous les yeux votre grille d'entretien préremplie que vous allez finir de compléter. Tous les modes de communication sont acceptés pour cette entretien (présentiel, visio-conférence, téléphone).

L'entretien se déroulera en quatre temps :

- **1er temps** : Rencontre et mise au point des éléments logistiques : présentation, échange de coordonnées, décision des conditions de rencontre (fac ou lieu de travail), des conditions de contact (tél., SMS ou mails).
- **2e temps** : Présentation du tuteuré, son parcours et son premier contact de la médecine générale, ses a priori sur la discipline
- **3e temps** : RSCA :
 - o Vérification de la compréhension de la rédaction et réalisation d'un RSCA.
 - o Discussion autour d'une validation par le tuteur d'un RSCA hospitalier (si cela a déjà été le cas). Le tuteur pourra expliciter les éléments de la grille jugés améliorables ou insuffisants
 - o Lister les familles de situation abordées dans les RSCA hospitalier et ambulatoires
 - o Définir les objectifs pédagogiques fixés pour la phase d'approfondissement.
- **4e temps** : Échange autour du projet professionnel.

À la suite de l'entretien, la grille devra être complétée si cela n'a pas été fait durant l'entretien et elle sera ensuite déposée votre carnet de bord d'Ametice, **avant le 31 Aout (année iECN +1).**

10. UNITÉ D'ENSEIGNEMENT LIBRE

Vous pouvez valider des Unités d'Enseignement Libre (UEL) en participant à des journées de congrès ou formation professionnelle avec la rédaction d'une trace écrite d'apprentissage. Le nombre d'UEL validé dépendra de l'avis final du responsable de la commission pédagogique du DUMG. Le tableau suivant liste l'ensemble des journées éligibles avec les traces d'apprentissage correspondantes, à déposer dans votre Carnet de Bord, pour la validation d'UEL.

UEL	Enseignements libres	Traces écrites d'apprentissage
2	CMGF – Congrès Médecine Générale France	Nous vous demandons donc de lister dans un document Word les dix communications orales qui vous ont le plus marqué (pas les plénières et ateliers) auxquels vous avez participé (titre + nom de l'intervenant + ville)
2	Congrès CNGE – Exercer et enseigner la médecine générale	Pour chacune de ces dix communications orales nous vous demandons de noter directement en dessous : - une famille de situation - et/ou une compétence générique de la discipline - et/ou un concept théorique auxquelles la thématique de la communication orale se rapportait.
2	JNMG - Journées Nationales de Médecine Générale	
2	Congrès National des Internes de Médecine - ISNAR-IMG	En PJ nous vous donnons trois documents pour vous aider : 1/le référentiel métier qui liste les familles de situation et les définies 2/un article d'exercer qui liste les compétences génériques et les définies 3/un document de la SFTG qui donne une correspondance compétences / concepts théoriques du corpus disciplinaire
2	Tous congrès les internationaux organisés par la WONCA, l'EGPRN, EURIPA	Si vous vous souhaitez aller plus loin nous vous conseillons la thèse suivante qui a listée ces fameux concepts http://www.theseimg.fr/1/node/165
1	Préconférence de l'association FAYR-GP	Nous vous demandons donc de lister dans un document Word les cinq communications orales qui vous ont le plus marqué auxquels vous avez participé (titre + nom de l'intervenant + ville)
1	Congrès des médecins de montagne	Pour chacune de ces dix communications orales nous vous demandons de noter directement en dessous : - une famille de situation - et/ou une compétence générique de la discipline - et/ou un concept théorique auxquelles la thématique de la communications orale se rapportait.
1	Congrès des jeunes chercheurs de Toulouse	
2	Test de Lecture mensuel, revue "Prescrire"	Certificat de réussite annuel du test de lecture remis par la revue
1	Test de Lecture mensuel, revue "exercer"	
2	Ecole d'automne de l'association FAYR-GP (French Association of Young Researchers in General Practice)	Décrire les ateliers auxquels vous avez participé de la manière suivante : 1/ Donnez le titre de l'atelier, le nom des intervenants, la durée de l'atelier, le nombre de participants 2/ Présentez les objectifs pédagogiques de l'atelier 3/ Décrivez votre niveau d'apprentissage pour chaque objectif avec les facilités ou les difficultés rencontrées lors du déroulé de l'atelier

1 ou 1/2	Programme de DPC (Développement Professionnel Continu) où vous accompagnez un médecin	4/ Argumenter l'impact sur votre parcours des compétences acquises durant l'atelier <i>NB : Pour les programmes DPC ou FAF-PM tous les formats sont acceptés (soirée/demi-journée/journée/séminaire de 2 jours) mais attention l'autorisation de participation est soumise à l'autorité de l'organisation et de l'organisme de formation)</i>
1 ou 1/2	Programme de FAF-PM (Fonds d'Assurance Formation de la Profession Médicale) où vous accompagnez un médecin	
	Formation hors liste	Faire une demande auprès de la commission pédagogique en justifiant l'intérêt de la formation avec le programme officiel.

Pour toute demande concernant les Unités d'Enseignement Libre, contactez le responsable des enseignements via l'adresse : medecine-scol-cycle3@univ-amu.fr

11. RÉCAPITULATIF DES DATES À RETENIR

Voici toutes les dates à retenir pour votre phase socle :

